



académie
Bordeaux



Lycée
Val de Garonne
MARMANDE

N°ETABLISSEMENT : 0470020S

LPO Val de Garonne

Rue Ejea de los Caballeros

BP 307

47207 MARMANDE Cedex

<https://www.lyceevaldegaronne.com>

☎ 05 53 76 02 50

☎ 05 53 76 02 75

Mail : Ce.0470020s@ac-bordeaux.fr

Dossier de candidature

Section Sportive Scolaire

FOOTBALL

ANNEE SCOLAIRE 2021 / 2022

Candidatures MASCULINES & FEMININES

**2^{nde}, 1^{ère} et Tale Générales,
Technologiques (STMG) et
Professionnelles (MCV)**

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint toutes les informations sur les modalités de fonctionnement et d'admission pour la rentrée prochaine à la **Section Sportive Scolaire Football mixte** du Lycée Val de Garonne qui fonctionne en partenariat avec :

- le club de football du FC MARMANDE 47
- la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine
- le District de Football du Lot et Garonne
- la ville de Marmande



Cordialement,

*Le Chef d'Etablissement du Lycée
Val de Garonne Marmande*

M. TISSIER

Le lycée Val de Garonne

Une offre de formation riche et variée...

Le « Lycée des métiers » Val de Garonne est composé d'un lycée polyvalent de 1600 élèves avec une section d'enseignement professionnel.

On y trouve :

- un niveau 2^{de} générale et technologique,
- la voie générale avec un large choix de spécialités,
- la voie technologique avec les baccalauréats Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D), Sciences et Technologies de Laboratoire (STL) et Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG),
- la voie professionnelle avec un CAP Composites, Plastiques Chaudronnés et des BAC PRO Technicien Outilleur, Matériaux Plastiques et Composites, Métiers du Commerce et de la Vente.

Viser l'excellence...

C'est un établissement où la performance est au cœur de la préoccupation de chacun, comme en témoignent les résultats des élèves. Le lycée Val de Garonne est un établissement bien classé en termes de réussite et de plus-value apportée aux élèves qui y sont scolarisés.

Situation géographique

Marmande est situé seulement à :

- 45 min d'Agen, Villeneuve-Sur-Lot et Bergerac
- 1h00 de Bordeaux et Mont-de-Marsan

Idéalement placé, l'établissement scolaire n'est qu'à 10 minutes à pied de la gare de Marmande.



Les objectifs de la section sportive scolaire football

1. **Sur le plan scolaire**, l'objectif est de permettre à chaque élève, inscrit à la section sportive, sa pleine réussite scolaire à travers un suivi pédagogique régulier.
2. **Sur le plan éducatif**, l'objectif est d'inculquer des valeurs de respect (des autres, de son engagement...), de citoyenneté, de responsabilité et de persévérance (au niveau sportif et scolaire).
3. **Sur le plan sportif**, l'objectif est de permettre le perfectionnement tant au niveau technique que tactique grâce à un entraînement plus soutenu tout en continuant une scolarité normale.

Le fonctionnement

La scolarité est identique à celle suivie par les autres élèves du niveau fréquenté et les élèves bénéficient de la totalité des horaires obligatoires d'enseignement relevant de leur niveau de scolarité. Les élèves de la section sportive sont soumis aux mêmes obligations scolaires, notamment la présence aux évaluations (devoirs sur table ou à la maison, interrogations orales ...).

L'emploi du temps est aménagé et prévoit 2 séances d'entraînement (de 1h30 effectives) par semaine, les mardis et jeudis de 16h45 à 18h45. La participation à ces séances est obligatoire.

De plus, ce dispositif implique des efforts importants d'aménagements d'emplois du temps et de ce fait **le cumul de plusieurs options ne sera pas possible** (y compris les options de Terminale générale :

DGEMC, maths expertes et maths complémentaires ainsi que la section européenne).

L'encadrement

➤ Un coordonnateur : **Thierry BARJOU, professeur d'EPS qui aura en charge** :

- d'assurer la coordination de la section en partenariat avec les différents membres de la communauté éducative et intervenants au sein de la section sportive,
- d'assurer le suivi et l'accompagnement scolaires et sportifs des élèves,
- d'encadrer les élèves lors des sorties et compétitions UNSS accompagnés d'éducateurs du FC MARMANDE 47.

➤ Des éducateurs sportifs agréés par la Fédération Française de Football :

Ces éducateurs de football diplômés d'état mis à disposition par le FC MARMANDE 47 et la ville de Marmande ont à charge d'encadrer la pratique sportive hebdomadaire et sous la responsabilité du chef d'établissement, d'accompagner les élèves lors de diverses actions en lien avec la section et aux compétitions.

Des groupes de travail seront constitués en fonction des catégories de sexe, d'âge et du niveau sportif des joueurs/joueuses.

➤ Des intervenants ponctuels :

- Interventions d'entraîneurs en formation.
- Interventions d'arbitres (arbitres du club, ancien arbitre et superviseur, Responsable Technique Jeunes du FC MARMANDE 47, référent du Programme Éducatif Fédéral ...).
- Interventions du parrain de la section sportive (Anthony ROUAULT, joueur formé au club du FC MARMANDE 47 et professionnel au TOULOUSE FOOTBALL CLUB)

➤ Un médecin référent :

Le Docteur Daniel BENQUET, médecin référent de la section sportive ainsi que l'infirmière scolaire assureront le suivi médical.

Les installations

La plaine sportive de Michelon située à 1,5 km de l'établissement

5 terrains de foot à 11 naturels et éclairés
1 terrain synthétique de foot à 11 éclairé
1 salle de musculation
1 salle médicale



Salle de musculation et gymnase internes au lycée

Préparation physique et pratique du futsal



Un système de ramassage par 6 minibus appartenant au club du FC MARMANDE 47 sera mis en place afin de transporter les élèves pour se rendre sur les installations de la plaine sportive de Michelon. **Les parents des élèves demi pensionnaires et externes devront récupérer leur enfant à la fin de chaque séance, à 18h45 au stade Michelon.** Les élèves internes seront ramenés au lycée en minibus

Les frais à prévoir

L'hébergement (tarif hors éventuelle bourse) en 2020-2021

- Prix de la pension : 1340,64 €/an (pour 4 nuits et 9 repas)
- Prix de la demi-pension : 505,80 €/an pour 5 jours ; 432 €/an pour 4 jours

Équipements pour la pratique sportive :

- Crampons, protèges tibias, tenues vestimentaires adaptées, gourde ;
- Nécessaire de douche ;
- Pack vestimentaire Adidas de la section sportive proposé en début d'année (survêtement, maillot, short, chaussettes d'entraînement et sac à crampons : prévoir un coût de 65€)
- Cotisation pour la licence UNSS de 20 euros.

Le recrutement

Deux paramètres sont pris en compte lors du recrutement : le dossier scolaire et le niveau sportif.

1- Modalités de candidature

Le dossier complet (fiche de candidature + pièces demandées) devra être envoyé avant le **Vendredi 26 mars 2021** soit :

- ✓ **par mail (de préférence)** : Ce.0470020s@ac-bordeaux.fr
- ✓ **par voie Postale** : Lycée Val De Garonne
Secrétariat des élèves – Dossier Section Sportive Football
Rue Ejea de los Caballeros
BP 307 Cedex
47207 MARMANDE

Tout dossier incomplet ou reçu après le vendredi 26 mars 2021 ne sera pas pris en considération.

Le dossier de candidature comprend :

- la **fiche de candidature** (ci-jointe) complétée et signée
- les **bulletins scolaires** des 2 premiers trimestres de l'année scolaire 2020-2021
- Une **attestation d'assurance scolaire** couvrant les blessures qui pourraient survenir le jour des tests d'évaluation et de sélection du niveau sportif
- Une **photocopie de la licence FFF 2020 / 2021**

Après l'étude des dossiers de candidature par la commission de recrutement, 2 possibilités :

- **Le dossier du candidat est retenu**, il recevra par mail entre le 06 et le 09 avril 2021 une convocation pour participer au **test d'évaluation et de sélection du niveau sportif**. Ce test se déroulera (**sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire**) le **mercredi 28 avril 2021 de 13h30 à 17h00** à la plaine sportive de Michelon, 70 rue Michel de Montaigne 47200 MARMANDE.
NB : L'absence à ce test, sans justificatif valable, rend La candidature nulle pour 2021-2022.
- **Le dossier du candidat n'est pas retenu** et il recevra une réponse par mail entre le 06 et le 09 avril 2021 lui signifiant (si pas de réponse, pensez à vérifier les messages indésirables).

2- Résultats

À l'issue du test du niveau sportif, la liste nominative des élèves de la section sportive est arrêtée par la commission de recrutement.

Les résultats seront communiqués par mail à chaque candidat début mai (si pas de réponse, pensez à vérifier les messages indésirables).

Dès la réception du résultat, les parents doivent prendre les dispositions nécessaires pour formuler les vœux d'affectation (vœu n°1 : lycée Val de Garonne) et faire les demandes de dérogation de carte scolaire auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) à Agen si l'enfant ne dépend pas du secteur du Lycée Val de Garonne.

Attention, l'entrée en section sportive n'étant pas un motif prioritaire de dérogation, nous ne pouvons garantir que votre fils/fille puisse intégrer le lycée Val de Garonne avec certitude ; malgré notre décision de l'accepter à la section.

Après la parution des résultats d'affectation et afin d'être inscrit à la section sportive, les parents doivent envoyer le dossier d'inscription au lycée, comprenant obligatoirement :

- Le contrat d'engagement et attestation parentale signés
- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du football en compétition établi par un médecin du sport
- Un chèque de 20 euros et l'autorisation parentale signée pour la licence UNSS

Attention ! L'aménagement de l'emploi du temps pour la section ne permet pas le cumul de plusieurs options. Par conséquent, seule la section sportive football doit être cochée sur le dossier d'inscription au lycée.

Les élèves retenus pourront bénéficier de l'hébergement à l'internat, en fonction de l'éloignement de leur domicile familial et dans la limite des places disponibles.

CONTACTS	DATES A RETENIR	
Concernant la Section Sportive Football • Au Lycée M.Thierry Barjou (coordonnateur) thierry.barjou@ac-bordeaux.fr • Au club FCM47 M.Farid El Alagui (Directeur Sportif) faridelalagui@hotmail.fr M.Bernard Zoia (Vice Président) fcm47@wanadoo.fr	Retour du dossier de candidature pour la section au lycée	Vendredi 26 mars 2021 décal de rigueur
	Envoi des résultats de l'examen des dossiers de candidature aux familles	Entre le 06 et le 09 avril 2021 (par mail)
	Test de sélection du niveau sportif pour les candidats retenus	Mercredi 28 avril 2021 (garçons et filles)
	Communication aux familles de la liste définitive des candidats retenus	Entre le 03 et le 07 mai 2021 (par mail)
	Choix définitif d'orientation et formulation des vœux d'affectation (via le téléservice orientation ou la fiche de dialogue)	Courant mai 2021
Concernant l'affectation et l'inscription Secrétariat des élèves du lycée 05 53 76 02 50 Ce.0470020s@ac-bordeaux.fr	Résultat de l'affectation	Fin juin 2021
	Envoi du dossier d'inscription complet pour les affectés au lycée	Fin juin début juillet 2021

Les conditions d'admission et d'engagement

- **L'adhésion à un club fédéral football est obligatoire** pour intégrer la section sportive.
- **Obligation d'engagement dans le travail scolaire et dans la qualité du comportement au lycée.**
Un suivi individuel du travail scolaire et du comportement sera assuré par le professeur d'EPS coordonnateur.
Une appréciation et un bilan de compétences seront reportés sur le bulletin scolaire trimestriel (assiduité, progrès dans l'activité, comportement).
- **Le contrat d'engagement de l'élève** (droits et devoirs, fonctionnement, participation à certaines activités de l'Association Sportive) ci-joint devra être signé.
- **Obligation d'engagement dans l'entraînement sportif**
Chaque élève devra assister de façon régulière et assidue aux séances proposées, avec recherche de progression dans les exercices proposés.
- **Obligation de suivi médico-sportif**
Un certificat médical d'aptitude délivré obligatoirement par un médecin du sport sera à remettre avant les vacances de Toussaint.
NB : Prendre rendez-vous immédiatement après la connaissance des résultats en juin.
- **Obligation de prise d'une licence UNSS** (prévoir les frais de licence de 20 euros) **et de participation à certaines compétitions** le mercredi à l'UNSS au sein de la section sportive et/ou de l'AS du lycée.

La continuité sur l'ensemble du second cycle (3 ans)

Durant l'année scolaire, **plusieurs motifs peuvent entraîner la suspension temporaire ou définitive de cette section sportive :**

- Raisons médicales (fournir un certificat médical)
- Rupture de l'engagement avec l'UNSS ou le Club Fédéral
- Mauvais résultats scolaires liés à un travail scolaire insuffisant
- Comportement inadapté (violence verbale, physique, manque de respect ...) au lycée ou à la section

En aucun cas, les parents ne peuvent décider seuls d'un quelconque aménagement ou arrêt des séances. Cela ne peut se faire qu'en accord avec l'encadrement scolaire et sportif.

À la fin de chaque année, la commission d'évaluation de la section constituée du coordonnateur, des partenaires de la section et des membres de la communauté éducative, réalisera un **bilan individualisé** de chaque élève de la section sportive prenant en compte **ses résultats scolaires, son comportement** au sein de l'établissement et au sein de la section et **sa capacité à s'inscrire dans un niveau de pratique sportive plus élevé et plus exigeant.**

À l'issue de la classe de seconde, compte tenu des contraintes d'emploi du temps, seuls les élèves inscrits en voie générale auront la certitude de poursuivre au sein de la section en 1ère et en Terminale sur les plages horaires dédiées à celle-ci. Dans certaines conditions, des aménagements pourront être mis en place pour les élèves orientés en voie technologique dans la filière STMG.

Durant son année de Terminale, l'élève pourra faire mention de son parcours sportif et de son engagement associatif dans le cadre de la procédure « Parcoursup ».

FICHE DE CANDIDATURE

cochez la case qui vous concernera à la rentrée 2021

2nde 1ère Tale

Complétez en lettres d'imprimerie

FICHE SIGNALÉTIQUE

Élève :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../ 20.....

Nationalité :

Téléphone :/...../...../...../..... Mail.....@.....

Responsables légaux :

Monsieur (Nom et prénom) :

Adresse :

Téléphone :/...../...../...../..... Mail :@.....

Madame (Nom et prénom) :

Adresse :

Téléphone :/...../...../...../..... Mail.....@.....

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Nom de l'établissement fréquenté en 2020/2021 :

Ville :

Classe en 2020/2021 :

Étiez – vous dans une section sportive scolaire football ? OUI NON

Classe demandée pour la rentrée 2021/2022 : Internat envisagé : OUI NON

Motivation de l'élève

Pourquoi souhaitez-vous intégrer la section sportive scolaire football au lycée Val de Garonne ?

Avis du professeur principal de l'année en cours	Rarement	Quelques fois	Souvent	Toujours
Travail scolaire :				
<i>Travaille sérieusement en classe</i>				
<i>Attentif et concentré en classe</i>				
<i>Fait des efforts en cas de difficultés</i>				
<i>Fournit un travail personnel régulier</i>				
Comportement général :				
<i>Respecte les règles de fonctionnement</i>				
<i>Respecte ses camarades</i>				
Nom, Prénom :	Signature			

Avis de l'enseignant(e) d'Éducation Physique et Sportive de l'année en cours	Insuffisant	Convenable	Bien	Très Bien
<i>Aptitudes physiques</i>				
<i>Capacité à s'investir (motivation et intérêt) dans toutes les activités proposées</i>				
<i>Capacité à s'inscrire dans des projets collectifs</i>				
<i>Capacité à tenir différents rôles (arbitre, juge, chronométrateur ...)</i>				
<i>Capacité à respecter les règles de fonctionnement et les autres</i>				
Avis sur la candidature de l'élève : <input type="checkbox"/> Peu favorable <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Très favorable Nom, Prénom : _____ Signature _____				

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Nom du club : **N° Licence :**
Équipe dans laquelle le candidat évolue : U **Niveau de compétition de l'équipe :** District Ligue
Poste occupé sur le terrain : Poste principal : Poste Secondaire :
Avez-vous déjà été sélectionné(e) ? Sélection départementale Sélection régionale

Évaluation de l'entraîneur					
<i>Indiquez sur une échelle de valeur de 1 à 10 où se situe le joueur :</i>					
<i>Technique</i>/10	<i>Endurance</i>/10	<i>Combativité</i>/10
<i>Tactique</i>/10	<i>Vitesse</i>/10	<i>État d'esprit</i>/10
Avis de l'entraîneur					
Nom, Prénom :			Signature		

Ayant pris connaissance des conditions d'admission et d'engagement à la section sportive scolaire football, je soussigné(e),père, mère, tuteur, responsable légal (rayer la/les mention(s) inutile(s)) de l'élève :

- l'autorise à se présenter au test d'évaluation et de sélection du niveau sportif pour intégrer la Section Sportive Scolaire Football le mercredi 28 avril 2021 de 13h30 à 17h00 ;
- autorise le responsable du test à faire pratiquer sur avis médical et en cas d'urgence une intervention immédiate, tant médicale que chirurgicale (avec ou sans anesthésie) y compris l'hospitalisation ;
- reconnais avoir pris connaissance du mode de fonctionnement et des obligations de cette section sportive ;
- certifie qu'en cas de candidature retenue, une demande d'affectation au lycée Val de Garonne pour l'année 2021/2022 sera effectuée et que la section sportive sera le choix 1 d'enseignement optionnel.

Père ou responsable légal 1 Signature
 A
 Le

Mère ou responsable légal 2 Signature
 A
 Le

CONTRAT D'ENGAGEMENT

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL

L'élève de la SSS football s'engage à :

1. Respecter le règlement intérieur de l'établissement.
2. Avoir une attitude et une conduite irréprochables au sein de l'établissement, comme aux entraînements et aux compétitions de la section.
3. Adopter une attitude et un comportement propice au travail et au progrès pour favoriser la réussite scolaire et sportive (sérieux, assiduité, persévérance ...).
4. Développer une attitude responsable vis à vis de son projet sportif et scolaire en tenant informé les intervenants en cas d'éventuelles difficultés.
5. Participer aux compétitions organisées par l'UNSS.
6. Adopter sur le terrain comme en dehors, une attitude « fair-play », à l'égard des partenaires, des adversaires, des arbitres, des éducateurs, des professeurs lors des entraînements et compétitions.
7. Respecter le matériel et les locaux mis à disposition.
8. Prendre soin de sa santé et de son corps : bien s'alimenter et s'hydrater, bien se reposer et récupérer, bien s'organiser pour gérer les échéances scolaires et sportives (devoirs, leçons, entraînements).
9. Avoir le matériel nécessaire à la pratique de l'activité football dans des conditions optimales à l'entraînement.
10. Informer de son absence à un ou plusieurs entraînements et/ou compétitions et en fournir les justificatifs.
11. Suivre la section pour la durée de l'année scolaire (sauf raisons médicales graves).
12. Porter la tenue de la section lors des compétitions pour représenter le lycée.

J'ai pris connaissance que tout manquement à cette charte entraînera automatiquement mon exclusion temporaire ou définitive de la section.

Signature de l'élève – joueur,

ATTESTATION PARENTALE

Je soussigné(e),père, mère, tuteur, responsable légal de l'élève

- souhaite qu'il intègre la section sportive football du lycée Val de Garonne pour l'année scolaire 2021– 2022,
- m'engage à suivre de façon régulière ses résultats et son travail (sportif et scolaire),
- m'engage à informer le coordonnateur de la section des difficultés rencontrées pour l'atteinte des objectifs recherchés,
- m'engage à lui fournir le matériel nécessaire à la pratique de l'activité football dans des conditions optimales à l'entraînement,
- m'engage à l'inscrire à l'association sportive du lycée (UNSS), le rendre disponible pour les compétitions UNSS certains mercredi après-midi et à faire pratiquer en cas d'urgence une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité et à prendre en charge mon enfant après les soins,
- autorise les intervenants de la section à le transporter dans un minibus du club, dans leur propre véhicule ou dans un véhicule de location,
- autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle mon enfant apparaît.

Père ou responsable légal 1 Signature

A

Le

Mère ou responsable légal 2 Signature

A

Le